

(176) Newfoundland and Labrador Amateur Sport Community  
Les associations provinciales de sport amateur devraient être reconnues comme des organismes de bienfaisance afin d'être traitées sur un pied d'égalité avec les associations nationales. Les organismes de charité et les organismes sans but lucratif devraient pouvoir demander le remboursement de toute la TPS. Les frais d'inscription à des manifestations récréatives et sportives devraient être exonérés de la TPS.

(177) Newfoundland and Labrador Parks & Recreation Association  
Les programmes de loisirs ne devraient pas être taxés. Les accords entre les organismes sans but lucratif et les commanditaires ne devraient pas être traités comme un service et devraient être exonérés de la TPS.

(178) Newfoundland Restaurant and Foodservices Association  
L'Association craint que la taxe de vente provinciale ne s'applique sur la TPS.

(179) New Look Interiors  
Le remboursement de la TVF ne couvre pas le coût de la TVF payé sur les stocks.

(180) Nouveau parti démocratique - Conseil des circonscriptions fédérales de la Colombie-Britannique  
Le Conseil s'oppose à la TPS, parce qu'elle est régressive. Il faudrait plutôt accroître le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers dont le revenu dépasse 100 000 \$ et prendre des mesures pour que les sociétés paient leur quote-part.

(181) Nouveau parti démocratique de l'Alberta (opposition officielle)  
La TPS est régressive et les crédits de taxe ne sont pas indexés. Il nous faut abaisser les taux d'intérêt, améliorer l'impôt sur le revenu des sociétés et créer une commission royale sur la fiscalité.

(182) Nouveau parti démocratique de l'Île-du-Prince-Édouard  
La TPS est régressive et provoquera de l'inflation, du chômage et de l'émigration. Les coûts d'observation sont excessifs, pour les agriculteurs en particulier. Il faudrait plutôt demander aux sociétés de payer leur quote-part.

(183) Nova Scotia Products Association Incorporated  
La taxe devrait être administrée et perçue par le gouvernement fédéral. La part provinciale pourrait ensuite être remboursée aux provinces. Tous les produits forestiers primaires devraient être détaxés jusqu'à ce qu'ils atteignent l'étape de la transformation en un produit fini.